

DIVISER PAR DEUX LES CLASSES DE CP ET CE1 EN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'ESSENTIEL

- Si l'École française a d'incontestables réussites, elle doit progresser encore dans sa capacité à réduire les inégalités sociales. Cette faiblesse est l'une des causes de la perte de confiance des Français en leur École.
- Pour combattre la difficulté scolaire, il faut donc agir à la racine en portant une attention spécifique aux plus fragiles.
- Des études scientifiques démontrent que réduire la taille des classes permet aux élèves les plus fragiles de progresser.
- Conformément aux engagements du Président de la République, dès cette rentrée, environ 2 500 classes de CP situées dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés (Rep+) seront dédoublées.
- Aux rentrées suivantes, les CP et les CE1 en réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+) seront dédoublés à leur tour.

Dédoubler les CP de Rep+

Pour combattre la difficulté scolaire, il faut agir à la racine, c'est-à-dire dès les premières années des apprentissages des savoirs fondamentaux (CP et CE1).

À la rentrée 2017, le choix est de concentrer l'effort là où les besoins sont les plus importants : dans les 2 500 classes de CP des Rep+.

Tous ces élèves bénéficieront d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour 12 élèves environ.

Dans 86 % des cas, le dédoublement a été possible grâce aux salles de classe inoccupées. Dans 14 % des cas, les salles de classe feront l'objet d'une réorganisation pour accueillir deux professeurs dans une classe.

S'appuyer sur les résultats de la recherche

Une étude, menée en 2011 par Pascal Bressoux et Laurent Lima, montre que les effets du dédoublement sont significatifs pour la réduction de la grande difficulté scolaire¹. Cette étude a été menée en conditions réelles et à grande échelle (100 classes de Zep – zones d'éducation prioritaire – dédoublées, 100 classes témoins).

Ce dispositif a été tenté à grande échelle dans d'autres pays comme aux États-Unis avec le projet Star (Student/Teacher Achievement Ratio) dès 1985². Il a été prolongé par une étude

¹ Bressoux, P. & Lima, L., « La place de l'évaluation dans les politiques éducatives : le cas de la taille des classes à l'école primaire en France », *Raisons éducatives* (numéro dirigé par G. Felouzis et S. Hanhart [Eds.], « Gouverner l'éducation par les nombres ? Usages, débats, controverses »), 15, 99-123, 2011.

² Denis Meuret, *Les recherches sur la taille des classes*, Rapport établi à la demande du HCcé, janvier 2001.

pour mesurer les effets à long terme. Les résultats montrent que deux facteurs se sont avérés déterminants pour la réussite à long terme des enfants testés dans le cadre du projet :

- la taille de la classe ;
- l'expérience professionnelle des professeurs.

Les élèves des classes à effectifs réduits ont mieux réussi que ceux scolarisés dans les classes témoins. Ce gain s'observe dès la première année et se maintient ensuite, y compris quand les élèves des classes à effectifs réduits ont rejoint des classes de même taille que les autres.

Le programme Plus de maîtres que de classes coexistera avec cette nouvelle mesure. Le professeur supplémentaire affecté dans une école afin d'assurer un soutien auprès des élèves les plus en difficulté dans les premières années de l'école primaire peut se voir confier une classe de CP dédoublée en Rep+.

Un rapport de l'inspection générale de 2014³ fait apparaître que ce système est moins efficace pour lutter contre la difficulté scolaire. Cependant, la Depp, en lien avec des équipes de recherche, mènera une évaluation sur une période de trois ans en suivant des élèves de CP qui auront bénéficié des différents dispositifs, CP dédoublés ou Plus de maîtres que de classes.

Développer une pédagogie adaptée

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. **La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire.**

L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Non seulement il s'agit de donner du sens aux apprentissages, mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité.

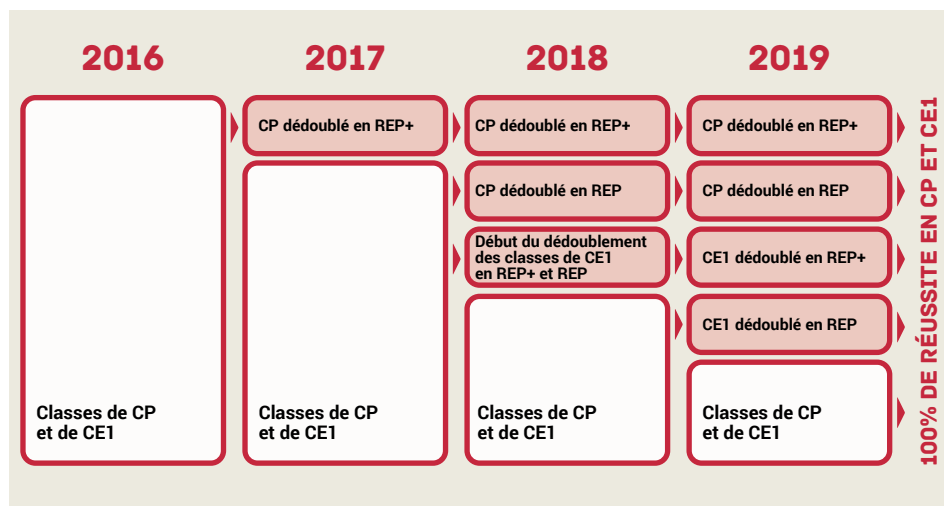
Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

Tous les professeurs concernés recevront une formation spécifique à ce nouveau contexte d'enseignement. Les inspecteurs de l'éducation nationale en charge des circonscriptions Rep et Rep+ doivent jouer un rôle moteur.

À cet effet, les professeurs exerçant dans les écoles Rep+ bénéficient de dix-huit demi-journées par année scolaire pour travailler en équipe, répondre pédagogiquement aux besoins particuliers des élèves et nouer des relations étroites avec les parents.

Le ministère va mettre en place **les outils permettant le partage des bonnes pratiques et faciliter les échanges entre professeurs, cadres de l'éducation nationale et chercheurs.** ■

Calendrier du dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep et Rep +



³ Le dispositif Plus de maîtres que de classes : projet et mise en œuvre pédagogique, Rapport de l'inspection générale, juin 2014.